

2024

RAPPORT BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE



WWW.ISERE.FR

isère
LE DÉPARTEMENT



SOMMAIRE

LES GRANDS ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES

- 4 LES AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
- 4 AUTRES AJUSTEMENTS
- 5 LA REPRISE DES RÉSULTATS 2023
- 6 LA PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

BUDGET EN FAVEUR DE L'ACTION SOCIALE ET DES SOLIDARITÉS

- 8 ENFANCE ET FAMILLE
- 8 COHÉSION SOCIALE
- 9 SANTÉ PUBLIQUE
- 9 PERSONNES ÂGÉES

BUDGET EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT, DU TOURISME, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA MONTAGNE, DE LA FORÊT ET DE L'AGRICULTURE

- 10 AGRICULTURE
- 10 EAU
- 11 ATTRACTIVITÉ ET TOURISME
- 11 ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

BUDGET EN FAVEUR DES MOBILITÉS, DE L'HABITAT, DE L'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES ET DU NUMÉRIQUE

- 12 ROUTES
- 12 TRANSPORTS
- 13 LOGEMENT
- 13 SOLIDARITÉ TERRITORIALE
- 14 AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

BUDGET EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DU SPORT

- 15 ÉDUCATION
- 15 JEUNESSE ET SPORTS

BUDGET EN FAVEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

- 16 CULTURE ET CITOYENNETÉ
- 16 COOPÉRATION INTERNATIONALE

BUDGET EN FAVEUR DES FINANCES, DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS GÉNÉRAUX

- 17 SÉCURITÉ
- 17 RESSOURCES HUMAINES
- 18 ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- 18 BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

LES GRANDS ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES

Le budget supplémentaire (BS) vise à intégrer les résultats de l'exercice 2023 comprenant :

- les dépenses et recettes engagées, non réalisées en 2023 et donc reportées sur l'exercice 2024 ;
- l'affectation de l'excédent global de clôture du compte administratif 2023.

Cet excédent est consacré :

- au financement des reports de dépenses non couverts par des recettes reportées et des dépenses nouvelles ;
- à la réduction du recours à l'emprunt.

Le BS 2024 permet aussi de procéder en dépenses et en recettes à des ajustements des inscriptions prévisionnelles du budget primitif tant en fonctionnement qu'en investissement.

LES AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Les propositions d'ajustements de crédits pour le budget supplémentaire 2024 conduisent à la situation suivante :

- Une **baisse significative des recettes de fonctionnement de - 20,65 M€ liée exclusivement à la diminution des recettes DMT0 - Droits de mutation à titre onéreux** (- 30 M€). La baisse constatée sur les premiers mois de 2024 est, en effet, supérieure aux hypothèses prises en compte au moment de la préparation du budget primitif (- 10 % par rapport au BP 2023) et nous conduit à revoir notre prévision.
- Une **hausse légère des recettes d'investissement de + 3,84 M€ essentiellement portée par l'ajustement du FCTVA**, Fonds de compensation pour la TVA (+ 5 M€) perçu au titre de nos réalisations 2023 dont le niveau a été important.
- Des **dépenses de fonctionnement qui évoluent de + 14,49 M€**. La hausse de la politique éducation (+ 3,60 M€) vise à répondre, à nouveau, à l'augmentation du coût de l'énergie et ses effets sur les moyens des collèges. Le budget de la restauration est lui aussi ajusté afin de prendre en compte la hausse du coût des denrées alimentaires liée au contexte inflationniste qui persiste et à l'approvisionnement accru en matière de local ou bio. La politique enfance évolue de + 2,08 M€ en lien avec la création de nouvelles places en accueil d'urgence et à l'arrivée de mineurs non accompagnés.
- Des **dépenses d'investissement ajustées à hauteur de 5,78 M€**. Suite aux intempéries dans la vallée du Vénéon, le Département met en place un fonds d'aide d'urgence pour soutenir les dépenses qui seront engagées par les collectivités locales sinistrées. Ce fonds est d'ores et déjà abondé par le Département à hauteur de 5 M€. À noter par ailleurs la hausse de la politique routes (+ 2,56 M€) marquée par une importante programmation de travaux de conservation du patrimoine (renforcement de chaussées) et de sécurisation du réseau (risques naturels). Le Département confirme également son implication auprès de ses partenaires (+ 2,81 M€ d'aides aux communes).

AUTRES AJUSTEMENTS

Montant des dépréciations pour 2024

La délibération n°2017 DM2 F 34 11 du 20 octobre 2017 a défini les cadences de dépréciation des subventions d'équipement versées dans le cadre des DSP (Délégations de service public). Actuellement trois DSP signées par le Département sont concernées :

DSP	BUDGET CONCERNÉ	MONTANT DE LA DÉPRÉCIATION 2024
Aéroport	Principal	1 184 926,00
Chemin de fer de la Mure	Principal	961 026,00
Aménagement numérique	Annexe	971 926,00

l'aéroport, l'aménagement numérique et le chemin de fer de La Mure.

Ainsi, le montant des dépréciations au titre de 2024 se compose de la manière suivante :

Création d'un budget annexe rattaché

Dans le cadre de sa politique de valorisation du patrimoine bâti et de développement des énergies renouvelables, le Département de l'Isère déploie l'installation de panneaux et de centrales photovoltaïques sur différents sites lui appartenant, principalement les collèges et bâtiments administratifs.

L'activité de production d'électricité photovoltaïque étant assimilée à une activité commerciale, elle nécessite, selon la réglementation en vigueur, la création d'un budget spécifique permettant de retracer l'intégralité des dépenses et des recettes afférentes et ainsi de déterminer une redevance en fonction du coût identifié du service. Ce budget à autonomie financière sera géré selon les règles de l'instruction comptable M4 et sera assujéti à la TVA.

LA REPRISE DES RÉSULTATS 2023

Le compte administratif 2023 consolidé (budget principal + budgets annexes), fait apparaître un **résultat final de + 65 716 008,61 €** :

- Budget principal : 52 753 427,98 €
- Budgets annexes : 12 962 580,63 €.

Le projet de budget consolidé pour le BS 2024 s'élève à **145 771 753,49 € en dépenses et recettes** et se décompose comme suit :

	Budget principal	Boutiques musées	Laboratoire vétérinaire	Cuisine centrale	Aménagement numérique	Total
DEPENSES	129 722 927,19	104 328,97	2 466,76	1 730 450,13	14 211 580,44	145 771 753,49
<i>Investissement</i>	84 274 440,88	0,00	0,00	359 603,08	13 931 485,55	98 565 529,51
Reports	75 664 139,90	0,00	0,00	0,00	1 220 314,05	76 884 453,95
Déficit d'investissement	15 539 208,08	0,00	0,00	0,00		15 539 208,08
Propositions nouvelles	-6 928 907,10	0,00	0,00	359 603,08	12 711 171,50	6 141 867,48
<i>Fonctionnement</i>	45 448 486,31	104 328,97	2 466,76	1 370 847,05	280 094,89	47 206 223,98
Reports	30 935 970,02	53 098,05	0,00	12 364,57	275 094,89	31 276 527,53
Déficit de fonctionnement		0,00	0,00	0,00		0,00
Propositions nouvelles	14 512 516,29	51 230,92	2 466,76	1 358 482,48	5 000,00	15 929 696,45
RECETTES	129 722 927,19	104 328,97	2 466,76	1 730 450,13	14 211 580,44	145 771 753,49
<i>Investissement</i>	83 818 255,88	0,00	0,00	359 603,08	13 414 127,55	97 591 986,51
Reports	22 550 303,64	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00	26 550 303,64
Excédent de fonctionnement capitalisé	85 698 897,69	0,00	0,00	0,00		85 698 897,69
Excédent d'investissement reporté		0,00	0,00	359 603,08	9 414 127,55	9 773 730,63
Propositions nouvelles	-24 430 945,45	0,00	0,00	0,00	0,00	-24 430 945,45
<i>Fonctionnement</i>	45 904 671,31	104 328,97	2 466,76	1 370 847,05	797 452,89	48 179 766,98
Reports	2 031 827,76	0,00	0,00	0,00	0,00	2 031 827,76
Excédent de fonctionnement reporté	64 611 716,89	104 328,97	2 466,76	19 541,05	623 384,78	65 361 438,45
Propositions nouvelles	-20 738 873,34	0,00		1 351 306,00	174 068,11	-19 213 499,23

LA PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

■ Par chapitre

Balance générale consolidée du Département de l'Isère - Opérations réelles et mixtes

Imputation	Libellé	BP 2024	BS 2024		
			Reports	Propositions nouvelles	Total
DÉPENSES					
Investissement		413 560 601,34	76 884 453,95	21 681 075,56	512 126 130,85
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			15 539 208,08	15 539 208,08
018	Revenu de solidarité active	200 000,00	178 900,00	0,00	378 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	66 000,00	66 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	290 000,00	290 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	69 770 445,32	0,00	-19 362 411,45	50 408 033,87
20	Immobilisations incorporelles	17 199 020,00	5 895 870,74	-14 000,00	23 080 890,74
204	Subventions d'équipement versées	97 502 269,25	31 842 814,57	11 040 698,00	140 385 781,82
21	Immobilisations corporelles	25 272 100,00	17 659 007,92	4 276 139,98	47 207 247,90
23	Immobilisations en cours	175 129 036,77	19 610 847,26	-5 399 280,05	189 340 603,98
26	Participations et créances rattachées à des participations	10 000,00	10,00	0,00	10 010,00
27	Autres immobilisations financières	27 407 730,00	1 102 274,34	15 214 721,00	43 724 725,34
4581	Opérations sous mandat	1 070 000,00	594 729,12	30 000,00	1 694 729,12
Fonctionnement		1 261 983 427,90	31 276 527,53	15 929 696,45	1 309 189 651,88
011	Charges à caractère général	99 064 004,90	9 678 783,67	2 922 065,00	111 664 853,57
012	Charges de personnel et frais assimilés	246 640 935,00	0,00	321 000,00	246 961 935,00
014	Atténuations de produits	39 171 572,00	1 128 467,19	2 700 964,00	43 001 003,19
016	Allocation Personnalisée d'Autonomie	155 774 000,00	130 659,01	0,00	155 904 659,01
017	Revenu de solidarité active	145 755 738,00	288 787,48	180 113,00	146 224 638,48
65	Autres charges de gestion courante	521 623 093,00	1 836 931,32	6 593 342,34	530 053 366,66
657	Subventions de fonctionnement	44 195 930,00	17 323 069,21	2 112 458,11	63 631 457,32
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	779 000,00	1 857,60	0,00	780 857,60
66	Charges financières	5 972 419,00	0,00	0,00	5 972 419,00
67	Charges spécifiques	798 200,00	887 972,05	1 000 000,00	2 686 172,05
68	Dotations aux amortissements et provisions	2 208 536,00	0,00	99 754,00	2 308 290,00
TOTAL DÉPENSES		1 675 544 029,24	108 160 981,48	37 610 772,01	1 821 315 782,73
RECETTES					
Investissement		263 013 832,32	26 550 303,64	71 041 682,87	360 605 818,83
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	9 773 730,63	9 773 730,63
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 417 000,00	0,00	-246 500,00	2 170 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 000 000,00	0,00	90 728 897,69	115 728 897,69
13	Subventions d'investissement	48 186 149,00	26 066 927,21	1 719 847,00	75 972 923,21
16	Emprunts et dettes assimilées	182 419 996,00	0,00	-28 270 600,00	154 149 396,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	22 056,00	22 056,00
23	Immobilisations en cours	0,00	10 476,43	0,00	10 476,43
27	Autres immobilisations financières	4 974 687,32	0,00	-2 695 748,45	2 278 938,87
4582	Opérations sous mandat	16 000,00	472 900,00	10 000,00	498 900,00
Fonctionnement		1 412 530 196,92	2 031 827,76	46 147 939,22	1 460 709 963,90
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	65 361 438,45	65 361 438,45
013	Atténuations de charges	710 000,00	0,00	0,00	710 000,00
016	Allocation Personnalisée d'Autonomie	57 297 800,00	0,00	0,00	57 297 800,00
017	Revenu de solidarité active	1 300 000,00	705 400,00	0,00	2 005 400,00
70	Produits des services	18 345 806,00	0,00	140 200,00	18 486 006,00
73	Impôts et taxes	487 583 159,00	0,00	0,00	487 583 159,00
731	Impositions directes	555 020 646,00	0,00	-24 748 012,00	530 272 634,00
74	Dotations, subventions et participations	267 979 190,00	1 205 341,76	-9 433 397,50	259 751 134,26
75	Autres produits de gestion courante	21 201 727,00	121 086,00	14 653 642,16	35 976 455,16
77	Produits spécifiques	2 211 060,00	0,00	174 068,11	2 385 128,11
78	Reprises sur amortissements et provisions	880 808,92	0,00	0,00	880 808,92
TOTAL RECETTES		1 675 544 029,24	28 582 131,40	117 189 622,09	1 821 315 782,73

■ Par politique publique

Le tableau ci-dessous retrace les ajustements proposés en dépenses sur chaque politique publique.

DÉPENSES			
Politiques publiques	Fonctionnement	Investissement	Total
01 - Enfance et famille	2 079 700,00	-200 000,00	1 879 700,00
02 - Cohésion sociale	202 113,00	160 000,00	362 113,00
04 - Santé publique	-210 000,00	234 504,00	24 504,00
05 - Personnes âgées	1 357 538,00	0,00	1 357 538,00
06 - Personnes handicapées	0,00	0,00	0,00
07 - Education	3 597 256,00	340 000,00	3 937 256,00
08 - Jeunesse et sports	820 000,00	0,00	820 000,00
09 - Routes	405 829,18	2 562 500,00	2 968 329,18
10 - Transports	670 000,00	-2 204 500,00	-1 534 500,00
11 - Logement	0,00	17 181,00	17 181,00
13 - Aménagement numérique	5 000,00	12 711 171,50	12 716 171,50
14 - Solidarité territoriale	0,00	2 814 824,00	2 814 824,00
15 - Eau	13 400,00	632 970,00	646 370,00
16 - Agriculture	118 040,00	0,00	118 040,00
17 - Forêt et filière bois	0,00	0,00	0,00
20 - Environnement et développement durable	1 158 900,00	-1 064 200,00	94 700,00
22 - Europe, développement, innovation	0,00	0,00	0,00
23 - Attractivité et tourisme	12 000,00	400 000,00	412 000,00
24 - Culture et citoyenneté	-289 000,00	-1 378 000,00	-1 667 000,00
28 - Sécurité	0,00	161 900,00	161 900,00
29 - Coopération internationale	60 350,00	0,00	60 350,00
31 - Ressources humaines	203 520,00	0,00	203 520,00
32 - Administration générale	451 800,00	1 427 500,00	1 879 300,00
33 - Bâtiments départementaux	118 084,00	767 040,00	885 124,00
34 - Finances	3 716 518,00	-11 600 626,10	-7 884 108,10
38 - Montagne	0,00	0,00	0,00
Total Dépenses	14 491 048,18	5 782 264,40	20 273 312,58

Hors mouvements entre budget principal et budgets annexes

Dans la suite du document une présentation synthétique de chacune de ces politiques permet de préciser les différentes actions conduites par le Département.

Le détail des crédits, créations, mouvements, clôtures d'AP (autorisation de programme) et AE (autorisation d'engagement) de chaque politique font, quant à eux, l'objet, d'une annexe jointe au présent document.

ENFANCE ET FAMILLE

Les principaux ajustements budgétaires sur la politique enfance et famille concernent :

- **pour la protection maternelle et infantile** : 70 000 € de crédits de fonctionnement supplémentaires sont demandés afin de financer, au 2^e semestre 2024, 40 nouvelles places de CAMSP (Centres d'action médico-sociale précoce) dans le cadre du « Plan de création de 50 000 nouvelles solutions et de transformation de l'offre médico-sociale à destination des personnes en situation de handicap 2024-2030 » de l'ARS (Agence régionale de santé).

- **pour la protection de l'enfance** : des crédits de fonctionnement supplémentaires sont demandés afin de financer l'extension du dispositif d'accueil d'urgence de l'établissement public départemental Le Charmeyran (1 000 000 €) et l'arrivée du nombre de mineurs non accompagnés (972 500 €).

- **pour les assistants familiaux** : le budget dédié en 2024 suit la croissance définie au BP 2024 (+ 3,1 %) liée aux augmentations du SMIC et à la loi sur la protection de l'enfance améliorant l'exercice du métier d'assistant familial. Ces crédits incluent également l'octroi d'une prime pouvoir d'achat volontariste aux assistants familiaux.

Les budgets votés au BP 2024 ne demandent pas d'ajustement à cette étape. Les conséquences d'une éventuelle hausse du SMIC cet été seront étudiées à la prochaine étape budgétaire.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	2 079 700 €
	RECETTES
	-
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	- 200 000 €
	RECETTES
	-

COHÉSION SOCIALE

Ce budget supplémentaire s'inscrit dans la poursuite du financement des dispositifs d'aides alimentaires, d'accueil de jours, de soutien à la politique d'insertion des jeunes, d'innovation sociale et d'accompagnement social global. Il s'inscrit également dans un contexte de revalorisation du RSA de + 4,6 % annoncée au 1^{er} avril 2024.

Ainsi, **des mouvements de crédits sont proposés en fonctionnement** :

202 113 € dans le cadre de l'augmentation de l'enveloppe « innovation sociale » afin de soutenir la politique de prévention au travers du développement opérationnel des Modes opératoires innovants en prévention (MOIP) ;

Et en investissement :

160 000 € dans le cadre de l'accompagnement social afin de soutenir des demandes d'aides exceptionnelles en acquisition de matériel aux associations partenaires des actions de solidarité.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	202 113 €
	RECETTES
	-
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	160 000 €
	RECETTES
	-

SANTÉ PUBLIQUE

Ce budget supplémentaire s'inscrit dans la poursuite des activités principales du Département en matière de santé publique afin de mener à bien la campagne de vaccination des collégiens Isérois contre le HPV ainsi que du déploiement des Maisons de santé pluridisciplinaires (MSP).

À ce titre, les mouvements de crédits ci-dessous sont proposés en fonctionnement :

- 250 000 € en raison de la moindre dépense en vaccins HPV liée au réajustement de l'activité du nombre d'élèves en collège. Ce montant est également indiqué en restitution sur la partie recettes en lien avec la prise en charge à 100 % des vaccins par la CPAM ;
40 000 € en raison de l'augmentation du temps d'ETP (Équivalent temps plein) du médecin du Centre hospitalier universitaire Grenoble Alpes (CHUGA) mis à disposition pour le CeGIDD (Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic) et de la prise en compte de son ancienneté.

Et en investissement :

227 504 € afin de couvrir les besoins supplémentaires de financement de projets de création et d'extension des MSP, de construction des pôles de santé et de centres de santé liés à la croissance d'activité.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	- 210 000 €
	RECETTES
	- 250 000 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	234 504 €
	RECETTES
	-

PERSONNES ÂGÉES

Les **besoins supplémentaires** sollicités concernent **le domicile** afin de renforcer l'analyse financière réalisée par les services du Département dans le cadre des missions de suivi et du contrôle. Des crédits supplémentaires seront mobilisés à hauteur de 1 000 000 € dans le cadre de l'accompagnement à la reprise de l'ADPAH (Association d'aide à domicile aux personnes âgées et handicapées) de Vienne.

Les dépenses ont été réajustées concernant la **conférence des financeurs**, au regard de recettes supplémentaires perçues.

Sur le **programme hébergement**, un point d'attention est maintenu sur les comptes de résultat des établissements.

Sur l'**APA (Allocation personnalisée d'autonomie) prestataire**, au regard de l'activité des SAAD (Services d'aide à domicile) et des nouvelles mesures de revalorisation, les prévisions du budget primitif pourraient s'avérer bien supérieures aux estimations. L'**APA versée aux bénéficiaires** montre également une tendance à la hausse.

Les **recettes** ont été ajustées du fait des dotations liées à la conférence des financeurs ainsi qu'au SEGUR.

Concernant l'**AMI transformation** : 351 demandes de subvention ont été déposées pour développer des projets alternatifs aux modes de prise en charge habituels et développer la prévention pour un montant global de 7 821 648 €, les prévisions pourraient être à réajuster d'ici la fin de l'année.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	1 357 538 €
	RECETTES
	643 466 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	-
	RECETTES
	22 056 €

AGRICULTURE

Le principal ajustement en dépenses pour la politique agricole concerne une **contribution du Département à la stratégie de communication développée par le Pôle agroalimentaire (PAA) autour de la marque « Nos produits IS HERE » (+ 90 000 €)**. Les autres collectivités adhérentes au PAA sont également sollicitées.

30 000 € sont inscrits pour honorer une cotisation exceptionnelle à l'Entente de lutte et d'intervention contre les zoonoses (ELIZ), en vue de sa dissolution présentée lors de l'assemblée départementale du 28 juin 2024.

Les 20 496,50 € inscrits en recettes se répartissent de la manière suivante : **17 496,50 € correspondant au solde de la subvention** accordée par l'État au titre du Plan de relance pour la réalisation d'une enquête diagnostic sur la restauration collective en Isère et les perspectives de développement de l'approvisionnement local, **et 3 000 € correspondant à la cotisation d'un nouveau partenaire** (Bièvre Isère Communauté) **qui rejoint l'OFPI** (Observatoire foncier partenarial de l'Isère) en 2024.

Sur l'opération méthanisation, l'AP (Autorisation de programme) 7M (2019) est clôturée et des ajustements des montants globaux sont proposés sur les AP 9N (2020) et 7P (2021-2024), compte tenu de la dynamique de réalisation et d'émergence des projets sur le terrain (- 486 163,24 € au total).

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	118 040 €
	RECETTES
	20 496,50 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	-
	RECETTES
	-

EAU

En fonctionnement, des crédits supplémentaires sont demandés pour l'assistance technique et l'étude « eau et changement climatique » : + 13 400 €. 4 000 € de crédits sont prévus en investissement pour diligenter des prospections complémentaires de nouvelles ressources en eau potable sur les secteurs en tension lors de la sécheresse 2022.

En investissement, pour le SYMBHI, une baisse globale de 381 030 € correspond aux ajustements liés à l'avancement constaté des travaux sur les programmes d'actions de prévention des inondations (Isère amont et Romanche secteur Oisans) ainsi que sur les travaux de digues et la création du siège du syndicat.

En matière d'irrigation, compte tenu de l'avancement des projets individuels 100 000 € sont prévus. 10 000 € sont également prévus pour l'achat de sondes tensiométriques permettant d'accompagner les irrigants dans une consommation optimisée de l'eau.

Les autres demandes de crédits de paiement supplémentaires concernent le versement des aides en investissement en faveur des syndicats GEMAPIENS (600 000 €), ainsi que les aides en assainissement non collectif et celles des stations d'épuration rustiques de moins de 2 000 équivalents-habitants (300 000 €).

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	13 400 €
	RECETTES
	-
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	632 970 €
	RECETTES
	-

ATTRACTIVITÉ ET TOURISME

Le Petit Train de La Mure circule aujourd'hui entre les communes de La Mure et Monteynard. Le site de l'ancienne gare de Saint-Georges-de-Commiers (7 hectares) n'est désormais plus utilisé et doit revenir à l'État, propriétaire historique. Des travaux de remise en état du bâti doivent être engagés avant cette restitution, nécessitant 10 000 € supplémentaires de crédits de fonctionnement et 400 000 € de crédits d'investissement.

Par ailleurs, le Département élaborera son nouveau schéma du tourisme et de la montagne. Cette démarche a fait l'objet d'un accompagnement par un bureau d'études spécialisé,

qui nécessite aujourd'hui un complément de crédits, pour solde, de 2 000 €.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	12 000 €
	RECETTES
	300 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	400 000 €
	RECETTES
	-

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les besoins liés aux actions en matière d'énergie s'élèvent à 7 200 € en fonctionnement et 70 000 € en investissement. Des ajustements des recettes associées sont nécessaires à hauteur de - 368 000 € en fonctionnement et - 1 100 000 € en investissement.

Afin de pouvoir accompagner la **démarche de développement de projets photovoltaïques sur le territoire de l'Isère**, il est proposé de compléter la ligne budgétaire d'un montant de 3 000 € pour l'accompagnement technique de ce projet par l'Ageden (Association pour une gestion durable de l'énergie) et d'inscrire 50 000 € pour une subvention au bénéfice du Centre régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'information géographique (CRAIG).

4 200 € sont proposés par ailleurs pour financer des ateliers de sensibilisation des agents du Département au développement durable et aux enjeux environnementaux. Par ailleurs, sont honorés les intérêts moratoires dus sur certaines prestations.

Au vu de la dynamique du Contrat de chaleur renouvelable (CCR), il est proposé d'abonder les crédits de subventions de 20 000 €.

Dans le cadre de la consultation publique concernant la prolongation de la durée de vie des réacteurs de la centrale nucléaire de Saint-Alban-du-Rhône, **17 500 € sont nécessaires pour le surcroît d'activité de la Commission locale d'information (CLI) en matière d'information.**

Les prévisions de recettes à percevoir par la Région, l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) et l'ADEME (Agence de la transition écologique) en 2024 sur les dispositifs du SPRH (Service public de la rénovation de l'habitat) et du CCR sont revues à la baisse au regard de l'avancement des projets et des demandes de financements. Ce sont respectivement - 368 000 € et - 1 100 000 € de diminution de crédits qui seront perçus en 2025.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	1 158 900 €
	RECETTES
	1 632 000 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	- 1 064 200 €
	RECETTES
	- 460 153 €

ROUTES

Les principaux ajustements en **fonctionnement (+ 405 K€)** concernent l'entretien courant et l'entretien des écrans pare-blocs. Ces augmentations répondent à la volonté continue d'**améliorer la sécurité des usagers**.

La hausse de 2,5 M€ de l'investissement concerne notamment les travaux de **renforcement de chaussées (+ 2,5 M€)**, des **acquisitions foncières (+ 800 K€)**, des **travaux de protection contre les risques naturels (+ 2,6 M€)** et de **réparation suite aux intempéries (+ 300 K€)**. Elle est compensée par un décalage de projets cofinancés (giratoire d'Heyrieux et travaux du Rondeau (- 2,8 M€), de projets sur les centres d'entretien (- 1 M€) et du renouvellement de l'outil d'exploitation du PC Itinisière (- 1 M€).

Les recettes d'investissement (+ 1,8 M€) concernent la subvention Fonds Vert pour les travaux de protection contre les chutes de blocs à Pont-en-Royans.

Une augmentation globale des AP (Autorisations de programme) de **6,55 M€** est nécessaire pour couvrir la réévaluation et l'inscription de nouvelles opérations suite à l'inscription de projets majeurs (mise sous palées du Pont de Condrieu, Pont de Brignoud, Pont de Gavet...), bâtiments routiers compris.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	405 829,18 €
	RECETTES
	24 900 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	2 562 500 €
	RECETTES
	1 830 000 €

TRANSPORTS

Les principaux ajustements budgétaires en **fonctionnement** concernent l'abondement du budget dédié **au transport des élèves en situation de handicap (+ 670 K€)** compte tenu de l'augmentation des bénéficiaires à la rentrée 2023 (+ 3 %) et de la hausse des coûts de transport.

Les dépenses d'investissement sont en baisse de **- 2,2 M€**. Cette baisse est principalement due au décalage du projet de réutilisation de l'ancien atelier de maintenance de l'ENAC (École nationale de l'aviation civile) au nord de la plateforme et au solde de l'opération de construction du nouveau centre au sud.

Les inscriptions en **recette de fonctionnement (+ 24 K€)** correspondent essentiellement au remboursement de la TVA du partenariat public - privé Itinisière.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	670 000 €
	RECETTES
	24 143 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	- 2 204 500 €
	RECETTES
	-

LOGEMENT

Ce budget supplémentaire s'inscrit dans la poursuite des actions visant à améliorer les conditions d'habitat des personnes vulnérables dans un contexte persistant de hausse du prix de l'énergie et de vétusté des logements.

Ainsi, les mouvements de crédits ci-dessous sont proposés :

En fonctionnement :
8 233 € afin d'assurer le versement de la participation du Département à l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) dont le conseil d'administration a voté fin 2023 une revalorisation de 0,01 € par habitant, ce montant est financé par redéploiement de crédits.

En investissement :
17 181 € de crédits complémentaires demandés afin de régulariser la situation de plusieurs PPRT (Plan de prévention des risques technologiques).

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	-
	RECETTES
	-
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	17 181 €
	RECETTES
	-

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Les orientations départementales en termes d'aménagement du territoire et de solidarité territoriale, sont traduites par une **politique ambitieuse de soutien aux projets d'investissement des collectivités locales**. Les dispositifs départementaux garantissent la concrétisation des projets portés par les communes et leurs groupements au bénéfice de l'ensemble de nos concitoyens.

Le budget supplémentaire 2024 est ainsi marqué par l'inscription de 2 814 824 € de dotation départementale. Ce crédit sera ventilé lors d'une prochaine commission permanente entre les différentes politiques publiques.

Par ailleurs, l'ensemble des dossiers retenus dans le cadre du Plan écoles (AP 9L) sont aujourd'hui soldés. En conséquence, il est proposé de clôturer l'autorisation de programme correspondante ouverte en 2019.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	-
	RECETTES
	-
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	2 814 824 €
	RECETTES
	-

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Le principal ajustement budgétaire pour la politique aménagement numérique concerne une augmentation de 15 000 000 € des dépenses d'investissement pour la subvention versée en 2024 au délégataire de service public THD38. Cette subvention d'équipement prévue par la convention de DSP (Délégation de service public) est versée en fonction de l'avancement du déploiement de la fibre optique et des raccordements effectifs. Le délégataire prévoit d'avoir rendu éligibles, d'ici fin 2024, près de 400 000 locaux et d'avoir raccordé 180 000 d'entre eux.

Ce budget intègre aussi en investissement des crédits de paiement complémentaires d'un montant de 396 920 € pour financer les opérations de déploiement du réseau THD radio et du réseau d'objets connectés Lora.

Enfin au vu des résultats du compte administratif 2023 du budget annexe, le BS 2024 présente en investissement un réajustement du remboursement de l'avance de trésorerie du budget principal par le budget annexe de - 2 695 748 € et en fonctionnement une augmentation de la subvention exceptionnelle du budget principal au budget annexe de 174 068 €.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	179 068,11 €
	RECETTES
	174 068,11 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	12 711 171,50 €
	RECETTES
	- 2 695 748,45 €

ÉDUCATION

Face à l'augmentation des prix de l'énergie, la dotation de fonctionnement des collèges publics est abondée de 1,3 M€ et 771 000 € sont inscrits pour les collèges privés.

Pour poursuivre l'évolution de l'utilisation de produits locaux ou bio dans nos collèges tout en faisant face à l'inflation, 1,35 M€ supplémentaires sont inscrits au budget annexe cuisine centrale. En parallèle, l'augmentation du nombre de repas induit une recette de 147 000 €. Au budget principal, la subvention d'équilibre est donc abondée de 1,2 M€ pour maintenir l'objectif d'une restauration de qualité.

50 000 € sont ouverts pour le perfectionnement de la « salle sur demande », outil de mise à disposition des locaux scolaires.

Enfin, 102 000 € permettent d'honorer les deux protocoles transactionnels suite au retard important sur l'opération de travaux des façades au collège des Buclos.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	4 800 962 €
	RECETTES
	1 351 306 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	340 000 €
	RECETTES
	342 000 €

JEUNESSE ET SPORTS

Dans le cadre de la politique jeunesse et sports, les crédits complémentaires sollicités à hauteur de 820 000 € doivent permettre :

- **Au titre de la politique sportive** : de renouveler le partenariat avec le FCG (Football club de Grenoble rugby) pour la saison sportive à venir à hauteur de 120 000 € ;

- **Au titre de la politique jeunesse** : de mobiliser un crédit supplémentaire de 700 000 € pour le dispositif Tattoo Isère, afin d'assurer le remboursement des partenaires dès septembre prochain, le dispositif rencontrant un grand succès.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	820 000 €
	RECETTES
	-
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	-
	RECETTES
	-

CULTURE ET CITOYENNETÉ

La politique culturelle du Département de l'Isère est engagée sur de nombreux chantiers d'envergure pour lesquels certaines études et plannings nécessitent d'être actualisés, d'où un budget supplémentaire qui permet le réajustement et la restitution de crédits.

En investissement, les travaux du Palais du Parlement prévus initialement début 2024 sont, pour des raisons techniques, décalés, ce qui permet de restituer 4 395 000 € de crédits de paiement. **Pour la réhabilitation des locaux de la Médiathèque départementale de l'Isère à Saint-Martin-d'Hères, des crédits supplémentaires sont en revanche nécessaires pour financer le solde des marchés de travaux à hauteur de 465 000 €.** Des opérations de maintenance sur les musées conduisent également à solliciter un abondement à hauteur de 115 000 €. **Enfin, en subvention d'équipement, un crédit de 2 437 000 € est à inscrire pour permettre d'honorer la participation de la collectivité à la construction du conservatoire Hector Berlioz** portée par la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (Conservatoire à rayonnement départemental, CRD) situé sur la commune de Bourgoin-Jallieu.

En fonctionnement, le Département propose tout au long de l'année plusieurs expositions temporaires dont certaines

bénéficient de subventions (70 000 €) acquises auprès de la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes (DRAC) et de l'Institut français.

Concernant les subventions accordées par le Département, 56 000 € supplémentaires sont nécessaires pour le chantier de fouille de la Grande Rivoire à Sassenage. Enfin, les frais de gardiennage du Palais du Parlement sont diminués de 415 000 € suite au rapport du bureau d'études qui préconise une prestation optimisée qui n'interviendra, de surcroît, qu'à partir de juin 2024.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	- 289 000 €
RECETTES	70 000 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	- 1 378 000 €
RECETTES	48 000 €

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Les actions développées de longue date avec les partenaires de coopération au Sénégal et en Arménie se poursuivent sur l'année 2024 avec pour certaines une ampleur accrue, permise notamment par l'obtention de cofinancement du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères français.

36 100 € de crédits complémentaires permettent la mise en œuvre du plan d'actions 2024 de coopération entre le Département de l'Isère et la Préfecture du Guégharkunik, qui a pour but le développement durable et concerté de ce territoire en Arménie.

24 250 € de crédits complémentaires sont inscrits pour la mise en œuvre du plan d'actions de coopération entre le Département de l'Isère et le Département de Kédougou, en particulier sur le volet culturel (formations, cocréation artistique...), santé (construction de centres de santé et équipement) et le volet accompagnement des femmes.

Un nouveau projet conséquent se met également en place avec le Sénégal autour de l'accès à l'eau et l'assainissement. Le rôle du Département sur ce projet est d'être en maîtrise d'ouvrage avec le Département de Kédougou, la majeure partie du financement des opérations (études et travaux) étant couvert par des subventions obtenues auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée - Corse et de l'Agence française de développement.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	60 350 €
RECETTES	-
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	-
RECETTES	-

SÉCURITÉ

Les ajustements de la politique sécurité concernent le renforcement du soutien aux jeunes sapeurs-pompiers (JSP ; inscription dès 11 ans) et aux sapeurs-pompiers volontaires (SP) isérois avec, pour l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère (UDSP38), un montant en investissement de 161 900 €. Cet investissement supplémentaire permettra de soutenir la sécurité des JSP via l'acquisition d'équipements de protection, casques normalisés (31 900 €), et d'accompagner les déplacements et représentations des JSP et SP isérois via une participation au financement de minibus (130 000 €).

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	-
RECETTES	-
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	161 900 €
RECETTES	-

RESSOURCES HUMAINES

Le budget ressources humaines regroupe les frais de formation, de recrutement, de rémunération ainsi que de l'ensemble des autres dépenses en lien avec les prestations mobilisées par la direction des ressources humaines.

L'administration des frais de formation s'enrichit d'une autorisation d'engagements finançant les formations pluriannuelles de nos agents et les frais d'inscription aux écoles de nos apprentis.

La masse salariale des agents suit l'augmentation prévue au budget primitif 2024. Cette augmentation se définit par le tassement progressif des mesures nationales de réévaluation salariale de 2022 et 2023, l'octroi de + 5 points d'indice à tous nos agents en début d'année 2024 ainsi que nos mesures en faveur du pouvoir d'achat et du régime indemnitaire de nos agents de catégorie C.

Le souhait de la collectivité de financer l'organisation du concours de conseiller socio-éducatif ainsi que l'adhésion au centre de gestion conduit à l'inscription de nouveaux crédits de fonctionnement.

FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
	203 520 €
RECETTES	79 000 €
INVESTISSEMENT	DÉPENSES
	-
RECETTES	-

2024

RAPPORT BUDGET PRIMITIF DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Hôtel du Département
7, rue Fantin-Latour - CS 41096
38022 Grenoble Cedex 1
Tél. 04 76 00 38 38

WWW.ISERE.FR

